



lundi 22 juin 2026

La FFC (Fédération Française de Carrosserie) annonce le départ de la FFC Constructeurs

Depuis le 17 juin 2026, la FFC Constructeurs, branche de la FFC aux côtés de la FFC Équipements et Véhicules, et de la FFC Mobilité Réparation et Services, ne fait plus partie de la Fédération Française de Carrosserie.

Cette décision brutale et unilatérale de quelques responsables de la FFC Constructeurs, en contravention avec les statuts de la FFC, n'est pas une surprise, et fait suite aux nombreuses dissensions survenues entre eux et la FFC depuis une dizaine d'années.

Depuis près de trois ans, la FFC Constructeurs, à l'initiative de ces quelques responsables, avait déjà, de fait, quitté la FFC, en déménageant ses bureaux du siège de la FFC à Paris, après deux ans d'absence dans ces locaux. La FFC Constructeurs avait aussi résilié sa convention de services et ne participait plus à aucuns travaux de la FFC, privant ainsi les constructeurs de nombreux avantages.

La Fédération Française de Carrosserie et ses deux branches (FFC Équipements et Véhicules et FFC Mobilité Réparation et Services) prennent actent de ce départ, qui ne change rien à la situation actuelle et qui, en tout état de cause, ne va en rien freiner la conduite des opérations en cours et futures de la FFC (SOLUTRANS, Les Rencontres de la Filière, Equip Auto, Étude VIsion'AIR, Etude OpinionWAY...)

Les Carrossiers-constructeurs font évidemment partie de l'éco-système de la FFC, et peuvent disposer de la totalité de ses services, qu'elle met à disposition de l'ensemble de ses membres (veille réglementaire avec Martin 3D et l'UTAC, lobbying auprès des pouvoirs publics, remise adhérent pour leur participation à SOLUTRANS, études sectorielles, assistance juridique, sociale et notariale.....).

« Nous étions arrivés à un point de blocage avec ces quelques responsables de la FFC Constructeurs, ne permettant plus d'avancer dans la sérénité, pour le compte de nos adhérents. Ce qui est regrettable en raison des difficultés que rencontrent les entreprises de la filière.

Cela étant, les Carrossiers-constructeurs font toujours historiquement partie de la famille FFC et nous serons heureux de continuer à les accueillir, notamment au Salon SOLUTRANS, propriété exclusive de la FFC », conclut Patrick NARDOU, Président de la FFC.

A propos de la FFC :

Seule organisation économique du paysage à représenter l'amont et l'aval de la filière depuis plus de 180 ans, la FFC regroupe à la fois les Équipementiers, les Carrossiers-Constructeurs ainsi que les professionnels de la mobilité, fédérant l'ensemble des métiers de Services à l'Automobile, réunis sous la bannière FFC Mobilité Réparation et Services. Au quotidien, la Fédération accompagne ses 2 500 adhérents dans les évolutions de leurs métiers aux plans techniques, réglementaires, sociétaux. Sa mission est soutenue et rythmée par deux grands événements bisannuels, EQUIP AUTO pour les Services de l'Automobile, et SOLUTRANS, propriété unique de la FFC, qui soutient la stratégie de tous les acteurs de la Filière du Véhicule industriel et urbain. La FFC contribue également à la pérennité de la filière, grâce à ses certification Qualiopi. Un sésame qui lui permet d'opérer en formation initiale ou en formation continue. Par ses actions quotidiennes, la Fédération Française de Carrosserie, également administrateur de la PFA, Plateforme de la Filière Automobile et Mobilités, se positionne comme l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et autres acteurs stratégiques pour toutes les questions relatives au véhicule industriel et urbain et à l'Automobile.